Répond qu'elle sait bien qu'elle y est obligée mais que ce n'est pas une chose à dire, sinon à son confesseur.

Interrogée si elle ne voit pas, que dire qu'elle a une raison de s'être ainsi déguisée et faire ce qu'elle a fait sans vouloir expliquer cette raison cela donne lieu de croire que ça été méchamment qu'elle l'a fait ensuite de la résolution qu'elle en avait prise.

Auquel interrogatoire elle n'a voulu répondre étant

demeurée comme stupide et interdite.

Interrogée si lorsqu'elle parla à son frère de ce qu'elle avait résolue avec Joseph Gaulin le dit son frère ne lui dit pas que lorsqu'elle voudrait venir en cette ville pour débiter les méchantes nouvelles qu'ils avaient inventées elle trouverait Dorval tout prêt à la passer.

Répond que son frère ne lui nomma personne, mais lui dit seulement qu'elle n'avait qu'à marcher le long de la côte jusqu'à ce qu'elle trouva un homme qui la passa et qu'elle n'a trouvé que le dit Dorval qui l'ait voulu passer l'ayant demandé à plusieurs autres personnes qui toutes l'avaient refusée.

Interrogée si ceux qui refusèrent de la passer la con-

naissaient.

Répond que non et que personne de l'île ne la reconnut quoiqu'elle ait mangé en deux endroits, que même personne ne l'aurait reconnue sans un nommé Lacroix qui fut assez effronté pour mettre la main dans sa chemise.

Interrogée si le dit Dorval ne la reconnut pas lors-

qu'il lui parla pour la passer.

Répond que non.

Interrogée ce qu'elle dit au dit Dorval.

Répond qu'elle lui dit qu'elle le priait de la passer à la côte de Beaupré croyant ensuite de venir par terre